Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 067-216702597-20210910-10092021-AU

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
COMMUNE DE LANGENSOULTZBACH

MAIRIE DE LANGENSOULTZBACH

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 10 septembre 2021.

COMPTE RENDU

Sous la présidence de Mme Evelyne LEDIG - Maire

Présents tous les membres, sauf Mmes FORRLER Sandrine, CHANOIR Nathalie et M. THIERIOT Laurent
Mme CHANOIR Nathalie a donné POUVOIR à M. PETRY Philippe

Convocation du 06 septembre 2021.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance à 20h00.

Désignation d'un secrétaire de séance : Mme STIEFEL Martine

1. **Approbation du compte rendu du 26 mai 2021**

   Le compte rendu est approuvé – 1 abstention (M. EBERLIN Christian).

2. **Décision modificative n°1 / Budget 2021**

   Mme le Maire rappelle aux élus le montant de la dépense annuelle pour le financement de l'aménagement numérique (fibre optique) , à savoir : 4 588,50 €.

   La somme budgétisée au chapitre concerné (67 Charges exceptionnelles) étant insuffisante, en raison de dépenses exceptionnelles il y a lieu de prendre une décision modificative au budget 2021.

   Le conseil municipal approuve les inscriptions budgétaires suivantes :

   - 022 Dépenses imprévues : - 3 000 €
   - 67 Charges exceptionnelles : + 3 000 €

3. **Collectivité Européenne d'Alsace / convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Public »**

   Mme le Maire explique aux élus que « Alsace Marchés Publics » est une plateforme gratuite dématérialisée, mutualisée de publication d'annonces de marchés publics et de réception des offres électroniques.

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 067-216702597-20210910-10092021-AU

Elle est la propriété des membres fondateurs du groupement de commandes (La Ville de Mulhouse, Mulhouse Alsace Agglomération, Eurométropole et la Ville de Strasbourg) représentée par son coordonnateur : la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA).

La commune a adhéré à la plateforme en 2012. La CEA informe qu'une consultation pour le renouvellement du prestataire informatique (actuellement ATEXO) est en cours.

Le contrat actuel a été prolongé de 5 mois, soit jusqu'au 31/01/2022 afin que la consultation se déroule dans de bonnes conditions.

Après délibération, les élus approuvent la convention d'adhésion à la plateforme dématérialisée « Alsace Marchés Publics » ainsi que la Charte d'utilisation.

4. Communauté de communes Sauer Pechelbronn / Refacturation des équipements de protection COVID 19

Suite à la situation d'urgence sanitaire générée par le Covid 19 en 2020, la Communauté de communes Sauer-Pechelbronn a organisé avec les 24 communes membres, des commandes groupées pour l'acquisition d'équipements de lutte contre la pandémie (masques, thermomètres, …). La Communauté de communes a également préfinancé l'ensemble de ces actions.

Les élus, après avoir pris acte des dispositifs mis en œuvre, approuvent le reversement du montant de 742,78 € à la Communauté de communes, sachant que celle-ci a pris en charge 50 % du montant total.

5. Pose anticipée de gaines et tubes / réseaux transfert Télécom, fibre et éclairage public dans la zone OAP – résidence les Cerfs (Devis Pautler)

Suite à des travaux programmés par ES (Strasbourg Electricité Réseaux) dans la rue des Cerfs et rue des Ecureuils et vu le projet d'orientations d'aménagement et de programmation prévu dans le Plan Local d'Urbanisme, les élus se mettent d'accord pour coordonner ce chantier et anticiper la pose de gaines (fibre + éclairage) pour les futurs terrains à lotir.

Après examen du devis de fourniture et de pose de gaines et de tubes, les élus confient les travaux à l'entreprise PAUTLER pour un montant de 5 338,32 € HT, soit 6 405,98 € TTC.

6. Examen devis pour la fourniture et pose de stores à l'école

Mme le Maire fait part d'une demande de l'école pour la pose de stores - côté école maternelle et propose aux élus d'examiner deux devis.

ROWASTORES: 8272, 00 € hors taxes
WALTER STORES: 6208, 33 € hors taxes

Les élus confient les travaux à l'entreprise WALTER STORES.

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 067-216702597-20210910-10092021-AU

7. Motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières

Mme le Maire fait part aux élus de la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières (FNCOFOR) qui dénonce les annonces faites par le Gouvernement concernant :

- l'augmentation de la contribution des 14 000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts (ONF),

- la suppression de près de 500 emplois – temps plein – à l'ONF.

Au vu de ces éléments et après discussion, les élus soutiennent (1 abstention – M. PETRY Philippe) la motion de la Fédération Nationale des Communes Forestières pour le retrait des mesures annoncées par le Gouvernement.

8. Procédure de distraction du régime forestier de la Maison Forestière Mattermannsbronn

M. PETRY Philippe, concerné par ce point, est prié de quitter la salle et de ne pas participer au débat.

Mme le Maire informe l'assemblée, que lors d'une visite des lieux (Maison Forestière Mattermannsbronn), d'importantes dégradations de la maison d'habitation et de ses annexes ont été constatées.

Les travaux de rénovation nécessaires pour mises aux normes et en conformité du bien, s'avèrent très coûteux.

Par ailleurs, Mme le Maire informe les élus que M. PETRY Philippe – actuel occupant – souhaite se porter acquéreur du bien dans l'état. Des évaluations immobilières du bien ont été demandées.

Après discussion, les élus approuvent le principe de la mise en vente du bien.

Pour ce faire, vu que celui-ci bénéficie du régime forestier, les élus chargent Mme le Maire de lancer la procédure de distraction du régime forestier auprès de l'ONF de la parcelle cadastrée section 20 n°179.

9. Divers

Mme le Maire fait part d'une déclaration d'intention d'aliéner déposée en mairie :

- Parcelles situées 11 rue de Froeschwiller

Afin d'améliorer l'information et les relations quotidiennes entre les citoyens de la commune et la mairie, Mme le Maire propose de mettre en place l'application mobile dénommée Panneau Pocket.
Pour la mairie, la mise en place de cette application est soumise à un abonnement annuel de 180 €.
Pour les citoyens, cette application est totalement gratuite.

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 067-216702597-20210910-10092021-AU

Les élus approuvent cette action favorisant la communication avec les citoyens de Langensoultzbach.

Un flyer d'information sur la mise en route et le mode d'emploi sera déposé dans les boîtes aux lettres, sur Facebook et sur le site internet de la commune.

Mme le Maire informe les élus que la rentrée des classes s'est bien déroulée, l'effectif s'élève à 87 élèves. Le protocole sanitaire reste identique et les élèves des classes de CM1 et CM2 sont retournés dans leur salle de classe.

Concernant le périscolaire, la Directrice a enregistré 48 inscriptions.

Dans le cadre, de l'acquisition du bâtiment central « résidence les Cerfs », Mme le Maire informe les élus que l'acte de vente a été signé le 6 septembre 2021 entre l'Etablissement Public Foncier (EPF) et M. MORGEN – propriétaire du bien.

Prochainement, un appel d'offre sera lancé par EPF pour la démolition du bâtiment. Afin d'éviter tout accident, des panneaux d'interdiction à l'accès du bâtiment ont été mis en place.

Mme le Maire indique que les travaux de la 4ème tranche – rue Principale devraient débuter aux alentours du 20 septembre 2021 et au mieux le 16 septembre 2021.
La société TRABET a revu le devis initial à la baisse, le conseil municipal approuve l'avenant n°1 au Marché de réaménagement de la voirie – 4ème tranche – Lot 1 / Voirie qui s'élève à 14 975.35 € HT soit 17 970.42 € TTC.

Mme le Maire fait part aux élus du commencement des travaux de renaturation du site des étangs de la Nonnenhardt.

L'opération de remplacement de la chaudière au presbytère a été réalisée par l'entreprise SCHMITT.

Une réflexion est en cours avec le conseil presbytéral sur d'importants travaux de rénovation de l'église (mur d'enceinte, toiture, chauffage, travaux de peinture, restauration de l'horloge, …). Le foyer attenant à l'église sera également concerné par cette opération de réfection. Un premier contact a été pris avec un architecte.

Par ailleurs, Mme le Maire transmet aux élus l'appel aux bénévoles lancé par le conseil presbytéral pour la remise en peinture du mur intérieur de l'église « côté chaire ».

Envoyé en préfecture le 30/09/2021
Reçu en préfecture le 30/09/2021
Affiché le
ID : 067-216702597-20210910-10092021-AU

Les élus prévoient d'organiser, au printemps prochain, pour les administrés de la commune intéressés, une visite guidée de la forêt communale.

Par ailleurs, Mme le Maire propose également d'organiser au mois d'Octobre ou Novembre, la traditionnelle sortie forestière des élus.

M. PETRY Philippe – conseiller municipal et agent ONF - propose d'organiser une vente de bois (déchets de coupe et grumes) au mois d'octobre.

La séance est levée à 23h30
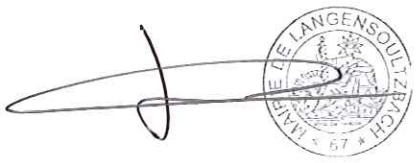
Pour copie conforme.
Langensoultzbach, le 10 septembre 2021.
Mme le Maire – Evelyne LEDIG